

M. John A. Macdonald repoussait toute idée de changements constitutionnels le 14 juin 1864, il trouvait excellent le système d'alors, il ne songeait point à l'abolir. Puis neuf jours après, attendu que le pouvoir lui échappait, il eut, comme Saul sur la route de Damas, une révélation dans laquelle il vit la confédération comme l'unique moyen de demeurer ministre. Nous savons qu'il y eut recours, et nous saurons trop tôt peut-être, quand après la peur nous aurons subi le mal, quel prix nous aurons payé pour satisfaire l'ambition de ce chef et des satellites qui ne pourraient différer d'opinion avec lui sur une question qui les intéressait tous personnellement.

Quand lord Durham écrivait en 1839 son célèbre rapport, qui indiquait de si efficaces moyens de faire disparaître du Canada l'influence de l'élément français, il indiquait, avec une sagacité extraordinaire, au gouvernement impérial, comment s'y prendre pour parvenir à cette fin. Ses conseils ont porté leurs fruits. "Donnez aux chefs, disait-il, des honneurs et des places, ouvrez une libre carrière à leur ambition légitime, et vous les attacherez à vos intérêts et les ferez concourir à votre but." Nous avons eu, depuis l'Union, des chevaliers, des baronnets, des honneurs et des récompenses de toutes sortes et la politique d'avancement personnel a remplacé la politique de dévouement et de sacrifice qui était celle de nos devanciers.

A continuer.

Nous apprenons que le comité de surveillance du quartier St. Jean a choisi M. C. J. L. Lafrance comme candidat pour représenter ce quartier, en remplacement de M. Bolduc qui a donné sa démission. Nous ne pouvons qu'encourager ce choix, car M. Lafrance est un homme parfaitement qualifié pour cette charge, et il saura la remplir avec honneur et distinction.

LES POINTEURS.

Procès-verbal de la dernière assemblée des Pointeurs tenue à l'Hotel Clareudon, le 21 Août, 1868.

Furent présent: G. H. Simard M. P. Président, Thomas LaRivière, barbier en chef, Campeau la cheminée, Hector Verret, Noé Langevin, R. Drolot, Laurent Têtu, J. Pichette, P. Huot, H. Blais et L. Bilodeau.

Le procès-verbal de la dernière séance fut lu et adopté.

Thomas LaRivière proposa secondé par Noé Langevin que le Notaire Lacroix fut admis membre de la société des pointeurs.

Proposé par Laurent Têtu secondé par Hector Verret que Fabien Normand, avocat, fut admis membre de la société.

Ces deux motions ayant été mises aux voix, messieurs Lacroix et Normand fu-

rent unanimement admis comme membres. Les deux nouveaux élus furent alors introduits par leurs moteurs, savoir: Thomas LaRivière pour Lacroix, et Laurent Têtu pour F. Normand.

Le Président les décora de l'ordre du *Lorgnon*, et les deux nouveaux pointeurs prirent place au milieu de leurs confrères, qui les accueillirent avec des applaudissements bruyants et prolongés.

M. le Président prit la parole et dit qu'il avait cru urgent de convoquer une assemblée, pour deux raisons principales et qui, bien considérées, étaient d'une grande importance pour les Pointeurs.

D'abord, dit-il, personne n'ignore que deux sociétés nouvellement fondées en cette ville, sont en opposition directe avec nous.

Ces deux infernales associations, qui sont déjà très-nombreuses et très-puissantes, n'ont pour but que la destruction des Pointeurs.

Il était temps d'opposer une digne aux désirs ambitieux de l'association des *Juunes* et de cette autre qui ose prendre pour devise les mots de: *Roule la bosse*.

Ensuite, il s'agissait de savoir si on devait continuer de payer un salaire à Phosphore Moustique, attendu que ce monsieur ne montrait pas un grand zèle pour la société en n'assistant plus aux séances et en n'en donnant plus un compte-rendu dans l'organe officiel de la société: le *Charivari*.

M. le Président soumettait ces deux questions à la haute sagesse de ses frères, les Pointeurs, et espérait qu'ils leur accorderaient toute l'attention qu'elles méritaient, vu que c'était des questions de vie ou de mort.

M. Laurent Têtu dit qu'il était certain que tous les Pointeurs s'uniraient comme un seul homme pour repousser l'invasion dont les menaçait les *Juunes* et les *Roule la bosse*.

M. Campeau, la *cheminée*, exprima les craintes qu'il éprouvait pour la société et dit qu'un bon moyen de combattre avantageusement leurs adversaires, était de s'emparer immédiatement de toutes les forteresses du pointage et là, de se défendre en lions.

Cette proposition fut accueillie par des applaudissements frénétiques et, dans un enthousiasme indescriptible, les Pointeurs se levèrent, mirent un lorgnon sur la tête de M. Campeau, et on entendit une voix qui criait: Vous êtes le sauveur de la société.

On s'occupa immédiatement de mettre à exécution le plan de M. Campeau, et les endroits suivants furent répartis comme suit:

La Plate-forme fut confiée au pointage du Protonotaire Fiset, le jardin du Fort, à Campeau la *cheminée*, le parvis de la Cathédrale, à Noé Langevin, l'Esplanade, à Laurent Têtu, le quai de la Compagnie du Richelieu, à Hector Verret, la rue du Pont, à St. Roch, à Thomas LaRivière, la rue Saint-Jean, au papa Vohl et enfin la rue St. Joseph à Agésilas Venner.

M. le Président dit que cette distribution était en ne peut mieux faite et félici-

taut l'assemblée de la sagesse qu'elle avait montrée dans cette répartition; en même temps, il invitait les Pointeurs présents à s'occuper de la proposition qu'il leur avait faite à propos du secrétaire Moustique.

Hector Verret dit qu'il croyait qu'on devrait renvoyer le secrétaire Phosphore, pour le remplacer par un plus zélé, et qu'il fallait un homme actif pour remplir cette charge, enfin que ce devrait être un second Pierre Labedaine.

Noé Langevin prit la défense de Phosphore Moustique et dit que vu les innombrables services qui avaient déjà été rendus à la société par ce monsieur, on devait lui laisser sa charge et lui continuer son salaire.

Cette proposition ayant été mise aux voix fut remportée sur la division suivante:

Pour:—Thomas LaRivière, Campeau la *cheminée*, Noé Langevin, Laurent Têtu, P. Huot, L. Bilodeau et H. Blais.

Contre:—Hector Verret, R. Drolot et Joseph Pichette.

Sept pour, et trois contre.

Après quelques bienveillantes paroles de M. le Président, la séance fut ajournée *sine die*.

Tou-Tou.

Secrétaire *pro-tempore*.

St. Michel, 21 août 1868.

M. le Rédacteur,

Si vous jetez un coup d'œil sur le village de St. Michel, vous pourriez rire d'un bon cœur.

Vous verriez tout d'abord les peines innombrables que prennent nos jeunes filles afin de se rendre agréable au beau et élégant docteur Baril; c'est vraiment une fête pour celle qui a le plaisir d'avoir près d'elle, pendant une couple d'heures, ce cher médecin car il faut vous dire que ses nombreuses pratiques l'empêche de se rendre à toutes les oeillades assassines que lui lancent les charmantes déesses de notre village.

Chacune ne se pare de son plus beau chignon, de ses plus élégants habits, que pour plaire au populaire et aimable Baril.

Ensuite, cher Rédacteur, vous pourriez voir notre petit clerc-notaire, Mercier, se retirant au presbytère, où il a commencé une neuvaine, afin d'obtenir la grâce de pouvoir lutter avec avantage contre le redoutable docteur.

A Québec, il était à l'apogée de sa glorieuse existence, car il se croyait admiré et aimé du beau-sexe, mais ici, quel contraste! les coeurs sont tout bouleversés et il va passer, je crois, de bien tristes vacances.